



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 AVRIL 2021 A 19 HEURES 30

COMPTE-RENDU SUCCINCT

REF. BV/PG/AP 002-2021

Le 6 avril 2021, à 19h 30, le Conseil municipal de la ville de Morangis s'est réuni au gymnase Claude Bigot, sous la présidence de Mme Brigitte VERMILLET, Maire.

Etaient présents : Mme Brigitte VERMILLET, Maire. Mme Monique CANCALON, M. Jean-Marc DUFOUR arrivé à 20h04, Mme Marie HAMIDOU, M. Robert ALLY, Mme Jeannette BRAZDA, M. Jean-Jacques LEGRAND, Mme Quynh NGO, M. Pascal LEROY, Mme Martine MUSA, Adjoints au Maire; M. Michel RIEGERT, Mmes Josiane GONZALEZ LAMOUREUX, Caroline DELAIRE, MM Claude DELOBEL, Albert BLOSSI, Mme Philomène PINTO, MM Yvon COADOU, Paulo RAMOS, Serge HOUZIEL, Daniel GIZZI, Mme Fabienne RIQUART, M. Thierry HORDESSEAU, Mmes Emmanuelle DI MAMBRO, Laureen OLIVERES, Samira EL HADDAD, MM Dany CAMACHO, Michel SIGNARBIEUX, Mme Zohra TOUALBI, M. André PEREIRA, Mme Mathilde GOUJON, M. Arnaud NDONG ESSONO, Mme Carole PERSONNIER, M. Xavier DUGOIN, Conseillers municipaux.

Etait absent et représenté : M. Jean-Marc DUFOUR pouvoir donner à Madame Brigitte VERMILLET jusqu'à son arrivé à 20h04.

Madame Laureen OLIVERES, Conseillère municipale, a été désigné dans les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 6 février 2021 a été approuvé, à l'unanimité, après un vote à main levée.

DECISIONS DU MAIRE

Madame le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir :

014/2021 : Signature de l'avenant au contrat de financement du poste de directeur de la MJC Relief avec le FONJEP.

Montant : Pour l'année 2021, le coût du poste se décompose comme suit :

- 7 164€ + 59 euros (aide l'état + frais de fonctionnement) versés par le FONJEP
- 77 648€ versés par la Commune

015/2021 : Abrogation de la décision n°047/2020 pour le contrat de cession de droit de représentation d'une prestation Violoniste dans le cadre des Vœux à la population - « ANGIE violonist » du dimanche 24 janvier 2021. Spectacle annulé

016/2021 : Abrogation de la décision n°003/2021 pour le contrat de prestation pour l'association LA LIBENTERE pour le spectacle 0-3 ans du 17 janvier 2021. Spectacle annulé

017/2021 : : Opération CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR organisée par la Ville de Morangis.

Montant : 7 120€ H.T pour l'opération soit 8 544€ TTC – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de son Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR) et de la Préfecture de l'Essonne dans le cadre de son futur appel à projets Sécurité Routière 2021.

018/2021 : Convention de formation Nouveau Montage d'Opérations d'Aménagement : aspects juridiques et opérationnels avec Cadre de Ville pour un agent du service urbanisme.

Montant : 1 968 € TTC

019/2021 : Contrat d'Architecte pour travaux neufs – Extension Centre Technique Municipal avec la société TMG ARCHITECTES.

Montant : 38 000€ HT soit 45 600€ TTC.

020/2021 : Convention de formation professionnelle « Accueil du jeune enfant en situation de handicap » avec le centre de formation aux métiers de la petite enfance l'Horizon.

Montant : 5 880 €

021/2021 : Contrat de prestation pour l'Association Cultures aux Jardins pour le spectacle Des Jardins et des Hommes, le 21 mars 2021, Parc Saint-Michel.

Montant : 4 000,00 € TTC (quatre mille euros) et de verser un acompte de 50 %, soit la somme de 2 000,00 € TTC (deux mille euros).

022/2021 : Convention tripartite de partenariat « atelier urbain à Morangis 2020 », avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette et le CAUE de l'Essonne.

Montant : gratuit

023/2021 : Convention pour un stage d'initiation à la bande dessinée à destination du public jeune morangissois du 22 au 26 février 2021 avec l'auteur de bande dessinée VONA VIRGINIO avec 13 enfants inscrits.

Montant : 1 542 € TTC

024/2021 : Avenant à la convention de partenariat logistique avec l'Accueil de jour de l'EHPAD Geneviève Laroque de Morangis pour la mise à disposition d'un chauffeur.

Montant : L'EHPAD versera à la ville la somme de 3 040€ pour l'année 2020, au prorata des périodes d'ouverture de l'Accueil de jour en raison de la crise sanitaire

025/2021 : Convention pour le règlement des frais restauration de deux élèves de la Ville d'Athis Mons scolarisés en ULIS (Unité Localisée d'Inclusion scolaire).

Montant : Les factures de restauration seront envoyées directement à la Ville d'Athis Mons au tarif extérieur pour les élèves résidant dans cette commune et scolarisés au sein de la classe ULIS de l'école Louis Moreau.

026/2021 : Convention de partenariat avec la MJC Relief de Morangis pour le transport de personnes dans le cadre de la campagne de vaccination 2021.

Montant : La MJC Relief met à disposition un chauffeur et un véhicule à titre gracieux.

027/2021 : Convention pour le Cirque Ovale pour le stage d'échasses du 22 au 26 février 2021, salle Pierre Amoyal, 8 enfants inscrits.

Montant : 1 440,00 € TTC

028/2021 : Convention de formation professionnelle continue « stage d'intervenant en Education Routière – Actions primaires Mobilipass » avec l'association Prévention Routière pour un agent de la Police municipale.

Montant : 420 € TTC

029/2021 : Contrat Agorastore – Mise en vente aux enchères de Matériels et Véhicules réformés

Montant : Taux de commission applicable de 12% sur le prix total HT

030/2021 : Convention d'animation de stage d'initiation aux cultures urbaines du 19 avril 2021 au 04 juin 2021 par groupe de 10 enfants par stage.

Montant : 5 050,00 € TTC

031/2021 : Convention tripartite de VAE N° DAV-21-035. Accompagnement pour la réalisation du livret 2 et la préparation à l'entretien avec le jury pour l'acquisition du BAC-PRO-CUISINE avec GIP FCIP de l'Académie de Versailles.

Montant : 1 680 € TTC

032/2021 : Produits de bien mobilier – Vente d'un aspirateur à feuilles

Montant : 177 €

033/2021 : Opération CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR – Annule et remplace la décision 017/2021.

Montant : 8 828 € H.T. pour l'opération soit 10 593, 60€ TTC. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de son Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR) et de la Préfecture de l'Essonne dans le cadre de son futur appel à projets Sécurité Routière 2021.

034/2021 : Produits de bien mobilier – Vente de camion benne immatriculé AJ-417-RY

Montant : 8 715€

035/2021 : Contrat – Réalisation de la conception et des études techniques – Chauffage – Plomberie Sanitaire et Ventilation – Extension du Restaurant Scolaire Mandela avec la société K2 INGENIERIE

Montant : 5 950,00 € HT soit 7 140€ TTC

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

001/2021 Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2020 – budget principal

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité** (Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2), après un vote à main levée,

APPROUVE la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020,

DECIDE d'affecter la somme de 3 644 616.33 € à la section d'investissement et de reporter la somme de 663 588.84 € en section de fonctionnement.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 26 voix

Contre : 5 voix (M. Michel SIGNARBIEUX, Mme Zohra TOUALBI, M. André PEREIRA, Mme Mathilde GOUJON, M. Arnaud NDONG ESSONO)

Abstention : 2 voix (Mme Carole PERSONNIER, M. Xavier DUGOIN).

017/2021 Budget primitif 2021

Après lecture du budget primitif 2021, il est proposé au Conseil municipal un vote par chapitre,

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

B Recettes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2021	VOTES
002	Excédent de fonctionnement reporté	663 588.84 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
013	Atténuations de charges	200 000,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
70	Participation familles	1 390 822.00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
73	Impôts et taxes	19 200 000,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
74	Dotations et participations	1 035 742.67 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
75	Autres produits gestion courante	140 928.12 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
76	Produits financiers	10,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
77	Produits exceptionnels	637 100,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
042	Opération de transferts entre section	67 742.15 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2

Le résultat du vote par chapitre est le suivant :

Pour : 26 voix

Contre : 5 voix (M. Michel SIGNARBIEUX, Mme Zohra TOUALBI, M. André PEREIRA, Mme Mathilde GOUJON, M. Arnaud NDONG ESSONO)

Abstention : 2 voix (Mme Carole PERSONNIER, M. Xavier DUGOIN)

B Dépenses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2021	VOTES
011	Charges à caractère général	4 488 132,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
012	Charges de personnel	10 700 000,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
014	Atténuations de produits (SRU, FPIC, FSRIF)	466 974.00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
65	Autres charges gestion courante	5 205 182.00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
66	Charges financières	640 035,00€	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
67	Charges exceptionnelles	35 860,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
042	Dotations aux amortissements	1 312 894.84 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
023	Virement à la section d'investissement	486 856.28 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2

Le résultat du vote par chapitre est le suivant :

Pour : 26 voix

Contre : 5 voix (M. Michel SIGNARBIEUX, Mme Zohra TOUALBI, M. André PEREIRA, Mme Mathilde GOUJON, M. Arnaud NDONG ESSONO)

Abstention : 2 voix (Mme Carole PERSONNIER, M. Xavier DUGOIN)

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Recettes

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2021	VOTES
021	Virement de la section de fonct°	486 856.28 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
10	Dotations Fonds divers Réserves	1 390 000,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
1068	Excédents de fonct° Capitalisés	3 644 616,33 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
13	Subventions d'investissement	1 430 919,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
45	Opérations pour compte de tiers	25 000,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
024	Cessions d'immobilisations	937 920,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
040	Opérations d'ordre de transferts	1 283 760.94 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
041	Operations patrimoniales	33 360,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2

Le résultat du vote par chapitre est le suivant :

Pour : 26 voix

Contre : 5 voix (M. Michel SIGNARBIEUX, Mme Zohra TOUALBI, M. André PEREIRA, Mme Mathilde GOUJON, M. Arnaud NDONG ESSONO)

Abstention : 2 voix (Mme Carole PERSONNIER, M. Xavier DUGOIN)

B - Dépenses

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2021	VOTES
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	3 831 742.92 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
16	Remboursement d'emprunts	2 032 752,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
20	Immobilisations incorporelles	291 205.43 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
204	Subventions d'équipement versées	118 000,00€	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
21	Immobilisations corporelles	2 006 656.35 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
23	Immobilisations en cours	2 355 106.50 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
45	Opérations pour compte de tiers	25 000,00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
040	Opérations d'ordre de transferts	38 609.25 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2
042	Opérations patrimoniales	33 360.00 €	Pour : 26, Contre : 5, Abstention : 2

Le résultat du vote par chapitre est le suivant :

Pour : 26 voix

Contre : 5 voix (M. Michel SIGNARBIEUX, Mme Zohra TOUALBI, M. André PEREIRA, Mme Mathilde GOUJON, M. Arnaud NDONG ESSONO)

Abstention : 2 voix (Mme Carole PERSONNIER, M. Xavier DUGOIN)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (Pour : 26 voix, Contre : 5 voix, Abstention : 2 voix), après un vote à main levée,

	Dépenses	Recettes	%
Section d'investissement	10 732 432.55 €	10 732 432.55 €	46 %
Section de fonctionnement	23 335 933.78 €	23 335 933.78 €	64 %
TOTAL	34 068 366.33 €	34 068 366.33 €	100

EQUILIBRE FINANCIER

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 23 335 933.33 €

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 10 732 432.55 €

ADOpte le budget primitif 2021 du budget principal de la Ville.

018/2021 Attribution de subventions aux associations au titre de l'exercice 2021

Monsieur Jean-Marc DUFOUR, Adjoint au Maire, n'a pas participé au vote pour l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Publiques de Morangis,

Madame Jeannette BRAZDA, Adjointe au Maire, n'a pas participé au vote pour la MJC,

Monsieur Albert BLOSSI, Conseiller municipal, n'a pas participé au vote pour Adelia,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (Pour : 25, Abstention : 5), après un vote à main levée,

ATTRIBUE les subventions attribuées aux associations au titre de l'année 2021, détaillées dans le tableau ci-annexé, pour un montant total de 522 433€.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 25 voix

Abstention : 5 voix (M. Michel SIGNARBIEUX, Mme Zohra TOUALBI, M. André PEREIRA, Mme Mathilde GOIJON, M. Arnaud NDONG ESSONO)

019/2021 Attribution de subvention au Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'exercice 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, après un vote à main levée,

ATTRIBUE le versement d'une subvention pour le CCAS pour un montant total de 357 000 € au titre de l'exercice 2021.

PRECISE que ces crédits sont inscrits au Budget primitif de l'exercice 2021

020/2021 Attribution de subvention à la Caisse des écoles au titre de l'exercice 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, après un vote à main levée,

ATTRIBUE une subvention à la Caisse des Ecoles au titre de l'année 2021 pour un montant de 88 000€.

PRECISE que ces crédits sont inscrits au Budget primitif de l'exercice 2021.

021/2021 Garantie d'emprunt pour un programme de 46 logements dont 34 locatifs sociaux et 34 places de stationnement en sous-sol situé rue de l'Ormeteau

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (Pour : 31, Contre : 2), après un vote à main levée,

A DONNÉ un accord de principe pour garantir à hauteur de 100% le remboursement de l'emprunt de 3 876 032 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions fixées dans l'annexe jointe.

DEMANDE à la Société CDC Habitat de transmettre le dossier d'emprunt contracté auprès la Caisse des Dépôts et de Consignation dès signature.

PRECISE que la garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 31 voix

Contre : 2 voix (Mme Carole PERSONNIER, M. Xavier DUGOIN)

022/2021 Avis sur la prescription d'une procédure de modification du PLU de Morangis et sur la définition des modalités de concertation par le Président de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (Pour : 26, Contre : 7), après un vote à main levée,

SOLLICITE l'ouverture d'une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de Morangis ainsi que la définition des modalités de concertation par le Président de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 26 voix

Contre : 7 voix (Michel SIGNARBIEUX, Mme Zohra TOUALBI, M. André PEREIRA, Mme Mathilde GOUJON, M. Arnaud NDONG ESSONO, Mme Carole PERSONNIER, M. Xavier DUGOIN)

023/2021 Lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la réalisation d'une liaison piétonne entre deux groupes scolaires

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, après un vote à main levée,

APPROUVE le projet de liaison piétonne entre les deux groupes scolaires « Les Acacias » et « Louis Moreau ».

DECIDE de recourir à la procédure d'expropriation.

AUTORISE Madame le Maire à mener cette procédure au nom de la Commune.

SOLLICITE de Monsieur le Préfet de prescrire conjointement une enquête préalable à la DUP du terrain dont l'acquisition est souhaitée, ainsi que l'enquête parcellaire correspondante.

CHARGE Madame le Maire d'accomplir l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure, notamment la constitution et la transmission des dossiers d'enquêtes au Préfet.

PRECISE que le bénéficiaire de la DUP est la commune de Morangis.

024/2021 Transfert au SIGEIF de la compétence en matière d'infrastructures de recharges de véhicules électriques (IRVE)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, après un vote à main levée,

DECIDE le transfert au SIGEIF de la compétence prévue à l'article 2.04 de ses statuts et portant sur l'installation et l'exploitation d'IRVE en voie publique, y compris notamment, le cas échéant, l'achat de l'énergie nécessaire à l'exploitation de ces infrastructures.

APPROUVE le projet de convention particulière entre la commune et le SIGEIF pour la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

AUTORISE le Maire à signer cette convention particulière et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

025/2021 Accord de principe sur la mise en place de la vidéo-protection sur le territoire communal

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (Pour : 28, Abstention : 5), après un vote à main levée,

APPROUVE le principe de l'installation d'un système de vidéoprotection sur la Commune.

AUTORISE Madame le Maire à lancer toutes les études techniques nécessaires au déploiement des caméras, d'accomplir les demandes d'autorisation préfectorale.

AUTORISE Madame le Maire à solliciter des subventions pour financer ce projet

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les actes afférents.

DIT que les crédits seront inscrits au budget 2021.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 28 voix

Abstention : 5 voix (Michel SIGNARBIEUX, Mme Zohra TOUALBI, M. André PEREIRA, Mme Mathilde GOUJON, M. Arnaud NDONG ESSONO)

026/2021 Vote des taux d'imposition 2021 pour les taxes foncières communales

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, après un vote à main levée,

FIXE les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2021 comme suit :

TFB	TFNB
33,13 %	31,05 %

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 23h40.

Madame le Maire
Brigitte VERMILLET

